

## Migration pour le développement en Afrique

### Qu'est-ce que le programme MIDA ?

Le concept Migration pour le développement en Afrique (MIDA) tend à répondre au phénomène de la « fuite des cerveaux » des pays africains en créant et en valorisant les liens durables entre les diasporas et leurs pays d'origine.

Le programme MIDA Grands Lacs vise à renforcer les capacités des structures publiques et privées au Burundi, en République Démocratique du Congo et au Rwanda, en faisant appel aux diasporas de ces trois pays installées légalement à l'étranger.

L'objectif du programme est de favoriser la mobilité des compétences et des ressources de la diaspora pour répondre aux besoins locaux de développement.

Le programme MIDA Grands Lacs est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations en étroite collaboration avec les Ministères du Travail dans les trois pays cibles. Le programme est financé par le gouvernement belge. Depuis 2001, il a permis le renforcement de plus de 200 institutions des Grands Lacs grâce à l'envoi de plus de 400 experts volontaires de la diaspora.

### Qu'est ce que l'OIM ?

L'Organisation internationale pour les migrations est une organisation intergouvernementale qui défend le principe selon lequel les migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques pour les migrants et la société.

Après avoir mené des opérations dans le monde entier pendant un demi-siècle, l'OIM est devenue l'une des principales organisations internationales mettant en œuvre des programmes concrets liant la migration et le développement.

Pour plus d'informations, contactez :



### Organisation internationale pour les migrations Programme MIDA Grands Lacs

Rue Montoyer 40  
1000 Bruxelles – Belgique  
tél : (+ 32) 2 282 45 85  
[mrfbrusselsmida@iom.int](mailto:mrfbrusselsmida@iom.int)  
[www.midagrandslacs.org](http://www.midagrandslacs.org)

### Les coordinateurs nationaux MIDA:

#### MIDA Burundi

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

#### Bernard NDAYIRORE

[mida.burundi@midagrandslacs.org](mailto:mida.burundi@midagrandslacs.org)  
GSM: (+ 257) 79 977 564  
Tél. / Fax (+ 257) 22 25 23 37

#### MIDA RD Congo

Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale

#### Solange KAMBIDI

[mida.rdc@midagrandslacs.org](mailto:mida.rdc@midagrandslacs.org)  
GSM: (+243) 99 70 381 90

#### MIDA Rwanda

Ministère de la Fonction Publique et du Travail

#### Eugène KANDEKWE

[mida.rwanda@midagrandslacs.org](mailto:mida.rwanda@midagrandslacs.org)  
GSM (+ 250) 08 89 37 93  
Tel / Fax. (+250) 58 07 34



## Migration pour le Développement en Afrique



### MIDA Grands Lacs

(2008 - 2012)



## Appel à projets

### Participez à un projet de développement sur trois années

Afin de répondre aux besoins des institutions des Grands Lacs, le programme MIDA lancera un appel à projets destiné aux institutions du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda qui travaillent dans les secteurs prioritaires pour le développement national. Il s'agira principalement des secteurs santé, éducation et développement rural.

Seules les institutions qui seront sélectionnées dans le cadre de cet appel à projet pourront bénéficier du soutien du programme MIDA durant la période 2009-2012.

### Appel à projets en deux étapes (2009) :

#### Etape 1 :

Les institutions intéressées seront invitées à élaborer une note succincte présentant le projet de développement qu'elles souhaitent mettre en œuvre avec le soutien du MIDA et des experts de la diaspora sur une période de trois années maximum .

#### Etape 2 :

Les institutions présélectionnées sur base de leur note succincte seront ensuite invitées à élaborer un document de projet détaillé et chiffré. Pour ce travail de développement de projet, les institutions pourront faire appel au soutien des cellules MIDA locales et éventuellement d'experts de la diaspora, appuyés par le programme MIDA. Les projets finalisés seront ensuite soumis par les institutions locales au programme MIDA Grands Lacs.

#### Sélection :

Un maximum de 30 projets sera retenu pour la région des Grands Lacs. La sélection des projets se fera par l'OIM sur la base des propositions de comités techniques sectoriels.

**Pour plus d'informations sur comment participer à l'appel à projets et télécharger les formulaires officiels permettant de répondre à cet appel, visitez notre nouveau site web :**

[www.midagrandslacs.org](http://www.midagrandslacs.org) \*

\*Lancement du nouveau site courant décembre 2008

## Institutions locales potentiellement bénéficiaires

### Qui peut répondre à l'appel à projets ?

Le programme MIDA s'adresse à tous les acteurs des pays des Grands Lacs qui agissent pour le développement national : structures gouvernementales et privées, entreprises, associations, ONG, institutions académiques, centres de formation professionnelle, centres de santé, hôpitaux, etc. (voir les critères d'éligibilité dans l'appel à projet officiel)

### Comment le programme MIDA pourra-t-il vous appuyer dans le cadre de ces projets ?

- ▶ Soutien technique au moment du développement des projets (encadrement des bureaux MIDA dans les trois pays et envoi d'experts sur le terrain si besoin)
- ▶ Mise en place d'un partenariat entre votre institution, le MIDA et une équipe composée d'experts de la diaspora
- ▶ Financement d'un minimum de 2 missions de professionnels de la diaspora par an et par institution pendant 3 ans
- ▶ Un budget d'aide pour l'équipement ou autres activités prioritaires
- ▶ Un soutien au personnel local en charge des projets
- ▶ Des bourses d'immersion au Nord pour le personnel local avec un encadrement de professionnels de la diaspora
- ▶ Un soutien pour le suivi et l'évaluation des projets

### Quels sont les critères de base que les institutions bénéficiaires doivent remplir ?

- ▶ Engagement financier et moral à mettre en œuvre un projet sur trois années
- ▶ Cohérence des activités avec les priorités sectorielles identifiées (voir le document officiel de l'appel à projets et ses lignes directrices qui seront publiés en 2009)
- ▶ Absence d'experts sur le marché local de l'emploi
- ▶ Dimension sociale des activités des institutions locales
- ▶ Impact significatif du projet pluriannuel proposé à MIDA sur le développement de votre institution



## Professionnels de la diaspora

### Comment mettre vos compétences au service du développement des Grands Lacs ?

Tous les professionnels de la diaspora qui seront sélectionnés et soutenus par le programme entre 2009 et 2012 le seront exclusivement dans le cadre des 30 projets pluriannuels sélectionnés par l'OIM.

Entre 100 et 150 experts seront retenus pour composer les équipes qui soutiendront les institutions locales bénéficiaires dans le développement et la mise œuvre des projets sélectionnés.

Si vous souhaitez devenir un expert volontaire MIDA et rejoindre ainsi les nombreux experts de la diaspora des Grands Lacs déjà inscrits au programme MIDA, enregistrez directement votre profil en ligne sur le site internet du programme : [www.midagrandslacs.org](http://www.midagrandslacs.org). Vous serez ainsi directement informés des offres de missions MIDA disponibles ainsi que celles de nos partenaires.

Le programme MIDA lancera des appels à candidatures via son site internet dès le printemps 2009. Principalement, l'OIM recherchera des experts pour soutenir les institutions locales dans la rédaction de leurs projets puis des experts prêts à s'impliquer pour mettre en place des projets en équipe pendant trois années.

### Pour vous inscrire au programme MIDA Grand Lacs, vous devez remplir les critères suivants :

- ▶ Etre originaire du Burundi, de la République démocratique du Congo ou du Rwanda
- ▶ Etre installé de façon légale et permanente dans un autre pays que votre pays d'origine
- ▶ Avoir une qualification et des expériences professionnelles qui correspondent aux besoins des institutions bénéficiaires qui seront retenues dans le cadre de l'appel à projets

*Les candidatures féminines sont vivement encouragées.*

### Soutien du programme MIDA:

- ▶ Prise en charge des frais de voyage international
- ▶ Assurance fournie pour la période de la mission
- ▶ Indemnités de séjour
- ▶ Accueil et suivi sur place des cellules MIDA locales
- ▶ Travail avec une équipe composée d'experts ayant des compétences similaires ou complémentaires